

Gagner des marchés publics Rédiger son mémoire technique

Pour vous permettre de remporter des marchés publics, Synapse Entreprises met l'expertise de ses consultants à votre service en vous assistant pour la rédaction de votre mémoire technique, en allant de la présentation de votre entreprise à l'offre technique et financière.

Le mémoire technique est le document essentiel qui vous permet de présenter votre entreprise, votre savoir-faire et vos critères différenciants pour vous démarquer de vos concurrents indépendamment du prix.

Il s'agit de mettre en avant vos compétences, en phase avec les attentes du donneur d'ordre public, exprimées dans son cahier des charges.

Pour toute demande d'informations complémentaires, vous pouvez nous renvoyer le coupon ci-dessous par mail sur formation@synapse-entreprises.com ou fax au 01 70 08 80 69.

Société :

Secteur d'activité :

Code Postal :

Prénom Nom :

Téléphone :

E-mail :
